

APPORT CULTUREL & ANNONCE DE L'ÉVANGILE

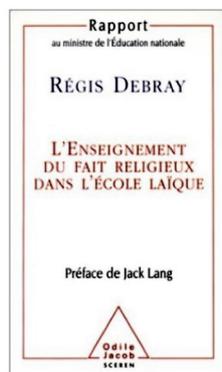
Pierre Robitaille

Coordinateur national
de l'Animation pastorale

INTRODUCTION

1. Deux invitations concomitantes

Nous vivons aujourd'hui sous une double impulsion, dont l'année 2002 a été un point focal avec deux appels pressants formalisés par deux petits livres :



• Celui de Régis Debray, en avril 2002, dans son rapport sur « L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque », rapport avant tout bien reçu... dans l'Enseignement catholique !

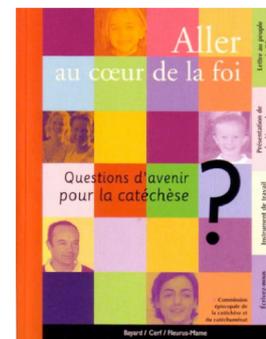
Il donna lieu dans notre institution à la mise en place de la mission *Enseignement et religions*, de nombreux groupes de travail aboutissant à un colloque¹ et diverses publications², d'un site informatique³, d'un réseau de correspondants diocésains...

Ce rapport ne correspond pas à un acte isolé. Il s'inscrit dans un courant de pensée ; en particulier, il a été précédé du rapport Joutard, remis à Lionel Jospin en 1989. Ce rapport soulignait déjà l'aberration à laquelle on parvient à force d'omettre tout élément religieux des apports culturels.

• Celui de l'épiscopat français en novembre 2002, dans sa lettre au peuple de Dieu, invitation à « aller au cœur de la foi » afin de renouveler la pratique de la catéchèse en France.

Cet appel, avec une « invitation au chemin » et un « instrument de travail offert aux communautés chrétiennes » qui l'accompagne, constituent l'opuscule intitulé *Aller au cœur de la foi. Questions d'avenir pour la catéchèse*, édité en février 2003.

C'est donc un détour par l'essentiel de la foi qui était proposé avant et afin de redéfinir les contours d'une démarche catéchétique pertinente pour le monde d'aujourd'hui. C'est ce détour qui a permis de produire le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*⁴.



2. L'origine et l'objet de la présente réflexion

Animant la commission nationale de catéchèse et répondant positivement à la demande d'animer le groupe « Concepts » pour la mission « Enseignement et Religions », il a paru nécessaire de rechercher très rapidement les articulations entre ces deux réflexions.

Cela est d'autant plus souhaitable qu'au niveau des pratiques, de nombreuses ambiguïtés sont repérables et que les interventions sur ce sujet ont révélé que le travail d'équipe est souvent handicapé faute de jalons clairs.

¹ Les 2 et 3 mars 2005.

² En particulier *Relier enseignement et fait religieux*, ECA Hors-série de Mars 2005 et *Petit vocabulaire commun*, Sgéc.

³ http://www.formiris2.org/ens_religions/

⁴ Conférence des évêques de France, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2006.

Le présent article a pour objectif de mieux distinguer théoriquement les différentes entrées et les postures afférentes pour mieux les articuler au niveau de la pratique. L'habitude de l'analyse de pratiques est bien connue des formateurs. C'est donc un modèle théorique pour faciliter, au sein des équipes, l'analyse, la réflexion, le partage, le débat... et non un idéal, qui est présenté ici.

3. Un modèle situé du côté des éducateurs

Ce modèle se situe du côté des éducateurs pour analyser et organiser leur pratique et finaliser leurs activités. Il permet d'éviter le clivage « caté ou pas caté » pour encourager une répartition des rôles en fonction des compétences et des engagements au sein de l'équipe éducative.

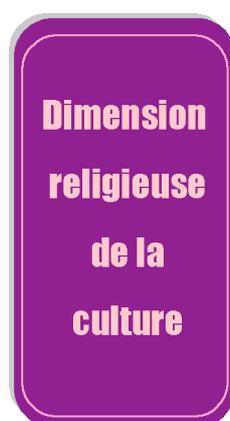
Il est évident qu'il ne peut se placer du côté de l'interlocuteur, si ce n'est pour indiquer une demande précise ou non. Les effets de ce qui est mis en œuvre restent aléatoires et doivent se concevoir en termes de probabilités, mais cela rejoint tout dispositif éducatif qui ne pratique pas le dressage.

4. Deux remarques :

- Pour éviter de nombreux malentendus, ce modèle n'emploie ni l'expression *culture religieuse* qui aujourd'hui ne veut plus rien dire parce que trop imprécise, ni le terme *pastorale* qui revêt selon les interlocuteurs et les moments un sens très restreint ou un sens très large, et qui, tel que défini en annexe, se situe en transversalité de la présente approche.
- Il est évident qu'aujourd'hui les actions décrites ici ne sont pas qu'à l'intention des enfants et des jeunes, mais les efforts doivent porter tout autant vers les adultes de la communauté éducative.

2. LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

1. Dimension religieuse de la culture



Cette entrée correspond à ce que le rapport Debray appelle « l'enseignement du fait religieux ». Cette expression serait plus exacte en inversant les termes, à savoir « le fait religieux dans l'enseignement ».

Il s'agit en effet de mettre, voire de remettre, l'héritage culturel des religions à leur juste place dans l'enseignement, ni plus ni moins.

C'est ici une question d'intelligence et d'objectivité du savoir. A ce niveau, il ne s'agit donc pas de faire du « plus ». C'est au cœur même de l'enseignement que se situent ces apports.

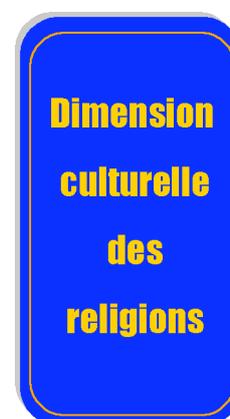
« Le temps paraît maintenant venu du passage d'une laïcité d'incompétence (le religieux, par construction, ne nous regarde pas) à une laïcité d'intelligence (il est de notre devoir de le comprendre) »⁵.

2. Dimension culturelle des religions

Un certain nombre d'établissements organisent des heures supplémentaires pour permettre aux élèves de s'ouvrir sur les éléments culturelles des grandes religions et spiritualités.

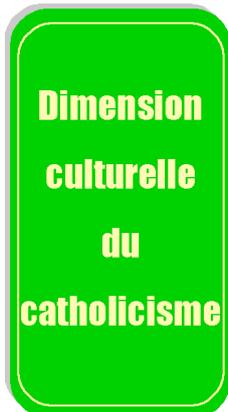
Cette approche a pour but d'accroître l'ouverture d'esprit vis-à-vis du phénomène religieux, de sa diversité d'expression, et ainsi de contribuer au « mieux vivre ensemble ».

On trouve de plus en plus d'ouvrages et de revues, centrés sur cette dimension.



⁵ R. Debray, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, p. 43

3. Dimension culturelle du catholicisme



Certains établissements, certains diocèses, souhaitent mettre l'accent sur la connaissance du catholicisme, estimant qu'une telle approche abordée par sa dimension culturelle n'est pas facultative pour quelqu'un qui est inscrit dans une « école catholique ».

Dans les établissements, les activités dites de « catéchèse obligatoire » sont souvent en réalité de cette nature.

De manière courante, on parlera volontiers à ce niveau de « culture chrétienne », sachant que chrétien renvoie ici au catholicisme.

4. Première annonce

« Cette annonce est appelée 'première' parce qu'elle appelle à croire en Jésus-Christ et conduit au seuil où va être possible une conversion. [...] Elle s'affronte aux questions que la société pose à l'Église et ose une véritable apologétique »⁶.

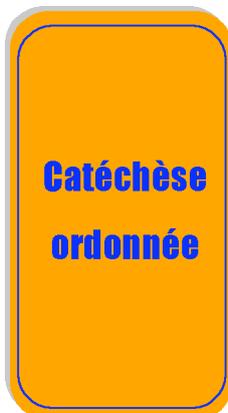
Une première annonce nécessite :

- un climat qui donne envie d'aller plus loin, par une attention réelle à la personne, par la préoccupation permanente d'une qualité de relations.
- une explicitation de ce qui fait vivre les croyants.

« Une première annonce donne à entendre ce qui fait vivre les croyants, selon la pédagogie même du Christ qui sans cesse s'approche, rencontre, cherche la relation, appelle à la conversion et à la foi »⁷.



5. Catéchèse ordonnée



La catéchèse est ce que la communauté chrétienne propose à ceux qui, librement, veulent participer à son expérience et à sa connaissance de la foi.

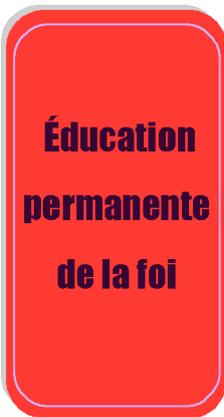
« Aujourd'hui, les personnes s'éveillent à la foi à tout âge. On devient chrétien au fil d'un développement continu. Il faut alors être en mesure de proposer, régulièrement et de manière renouvelée, des propositions de catéchèse systématique et ordonnée »⁸.

Pour répondre au choix de la pédagogie d'initiation, choix fait par l'épiscopat français, celles-ci doivent avoir « le caractère de la formation intégrale, et ne pas se réduire à un simple enseignement »⁹.

6. Éducation permanente de la foi

Ce sont des propositions qui aident les baptisés à nourrir et mûrir sans cesse leur foi, tout au long de leur vie :

- par l'homélie dans le cadre de l'eucharistie dominicale,
- par des invitations à une lecture priante des Écritures,
- par des temps forts communautaires occasionnels,
- par l'approfondissement systématique d'un aspect de la vie de foi,
- par le travail sur la Tradition et l'enseignement du Magistère¹⁰.



⁶ Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France, p. 29

⁷ Idem, p. 81.

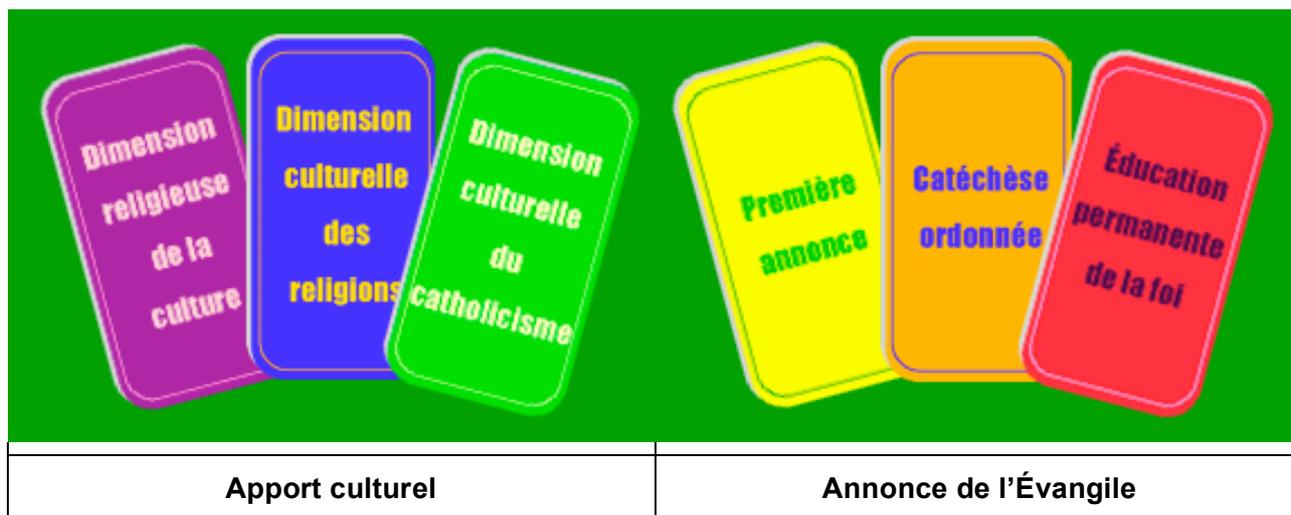
⁸ Idem, p. 29.

⁹ Directoire général pour la catéchèse, n°29

¹⁰ Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France, p. 30.

2. LES REGROUPEMENTS

2.1. Selon la finalité



- Les trois premières entrées sont sur une logique culturelle. Autrement dit, elles sont sur une approche qui permet d'accroître ses connaissances, d'élargir sa capacité à aborder des situations nouvelles, à développer son jugement. L'objectivité constitue un des critères de base de l'approche culturelle.
- Les trois autres entrées constituent les trois « moments » de l'évangélisation¹¹ dégagés par le *Directoire générale pour la catéchèse*¹². Elles correspondent également aux trois axes d'action que le récent *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* donnent en réponse aux attentes et aux situations variées, car « pour exercer sa responsabilité catéchétique, l'Église a besoin de déployer ce choix de la pédagogie d'initiation selon des formes diversifiées et complémentaires du ministère de la Parole »¹³.

2.2. Selon le type d'activité



- Les quatre entrées de gauche correspondent à des activités organisées et proposées.
- En revanche on ne fait pas cours de faits religieux, on n'organise pas une activité de première annonce ; ces deux actes, l'un au niveau culturel, l'autre au niveau de l'annonce de la Parole, correspondent à des situations conjoncturelles. Pour la première annonce, c'est la logique de la vie, du discours, de l'activité données issues des religions, des interrogations peuvent émerger et en réponse permettre un témoignage personnel. Il faut remarquer que certaines activités ont plus

¹¹ Voir en annexe le sens actuel donné à ce terme

¹² *Directoire général pour la catéchèse*, n° 49.

¹³ *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, p. 28.

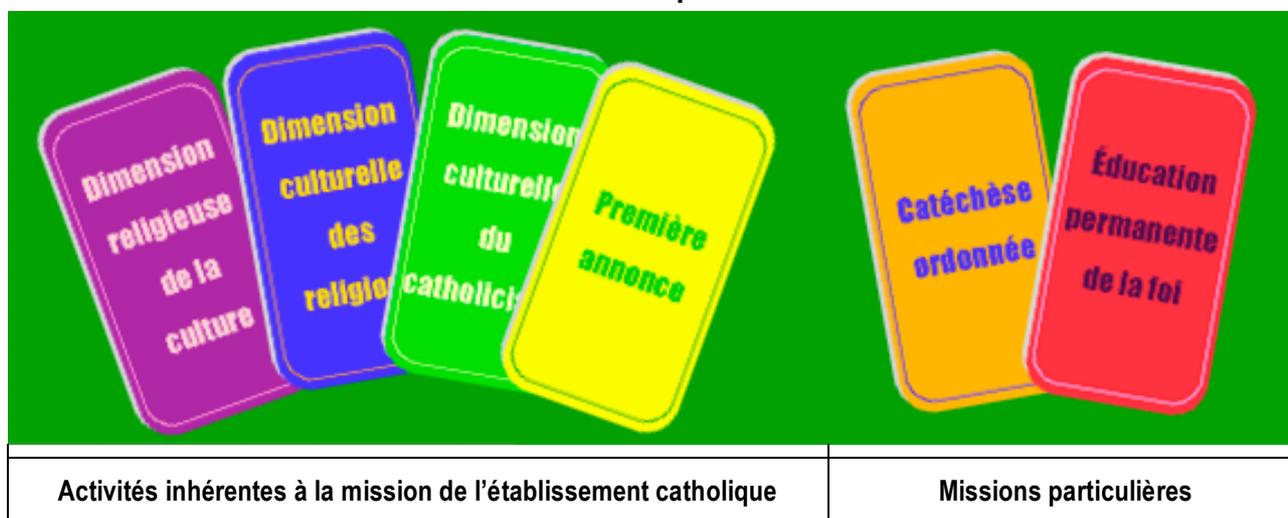
de probabilités que d'autres d'engager ces deux niveaux.

2.3. Selon le degré d'engagement



- Les deux premières entrées ne nécessitent ni l'engagement de l'émetteur, ni celui du récepteur.
- Les deux suivantes sont des propositions qui ne présupposent pas déjà un acte volontaire de la part de ceux à qui elles sont adressées, mais qui demandent un certain engagement personnel et institutionnel, a fortiori pour la première annonce qui demande une posture de témoin susceptible d'éveiller le désir et l'intérêt pour une vie de foi.
- Les deux dernières demandent un niveau certain d'engagement de part et d'autre. Reposant sur une libre adhésion, ces actions ne peuvent être obligatoires. Elles sont du domaine de la proposition.

2.4. Selon la mission de l'établissement catholique



- Les quatre premières entrées font partie intégrante de la mission de l'établissement catholique d'enseignement. Elles répondent à la fois à la participation au service public d'éducation, à la nécessaire ouverture éducative de l'établissement scolaire, et à la mission confiée par l'Église. Elle évite ainsi les écueils d'être une « école privée », une école identitaire, un « self des religions ».
- Les deux autres entrées sont directement sous la responsabilité de l'Église locale, et tout spécialement la catéchèse ordonnée. Elle ne peut s'organiser dans un établissement sur la seule initiative de celui-ci, puisqu'elle ne peut se faire que dans le cadre d'orientations diocésaines de catéchèse. S'il y a lieu, une lettre de mission ou une convention diocésaine en précise alors les conditions.¹⁴

¹⁴ Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France, p. 84

ANNEXE : QUELQUES CLARIFICATIONS TERMINOLOGIQUES

ÉVANGÉLISATION

L'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* de Paul VI (1975) marque un tournant dans la conception de l'évangélisation. Deux citations pour l'éclairer :

• Pour l'Église il ne s'agit pas seulement de prêcher l'Évangile dans des tranches géographiques toujours plus vastes ou à des populations toujours plus massives, mais aussi d'atteindre et comme de bouleverser par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut.

Nous pourrions exprimer tout cela en disant : il importe d'évangéliser — non pas de façon décorative, comme par un vernis superficiel, mais de façon vitale, en profondeur et jusque dans leurs racines — la culture et les cultures de l'homme, dans le sens riche et large que ces termes ont dans *Gaudium et spes*, partant toujours de la personne et revenant toujours aux rapports des personnes entre elles et avec Dieu. *Evangelii nuntiandi*. § 19 et 20

• L'Évangile doit être proclamé d'abord par un témoignage. [...] Par ce témoignage sans paroles, ces chrétiens font monter, dans le cœur de ceux qui les voient vivre, des questions irrésistibles : Pourquoi sont-ils ainsi ? Pourquoi vivent-ils de la sorte ? Qu'est-ce – ou qui est-ce – qui les inspire ? Pourquoi sont-ils au milieu de nous ? Un tel témoignage est déjà proclamation silencieuse mais très forte et efficace de la Bonne Nouvelle. [...] A ce témoignage, tous les chrétiens sont appelés et peuvent être, sous cet aspect, de véritables évangélistes.

Et cependant cela reste toujours insuffisant, car le plus beau témoignage se révélera à la longue impuissant s'il n'est pas éclairé, justifié — ce que Pierre appelait donner « les raisons de son espérance » —, explicité par une annonce claire [...]. Il n'y a pas d'évangélisation vraie si le nom, l'enseignement, la vie, les promesses, le Règne, le mystère de Jésus de Nazareth Fils de Dieu ne sont pas annoncés. *Evangelii nuntiandi* § 21 et 22

PASTORALE

Ce terme se rattache en particulier à l'Évangile de saint Jean :

- au chapitre 10, où Jésus dit de lui-même : « Je suis le bon pasteur, le vrai berger »,
- au chapitre 21, où Jésus donne mission à Pierre : « Sois le berger de mes brebis ».

Le terme *pastorale* a été pendant très longtemps inutilisé, n'ayant pas de raison d'être, compte tenu de la proximité du prêtre avec ses "ouailles", et donc de la connaissance qu'il avait de leurs besoins. Le terme est apparu en 1591, mais se développera au vingtième siècle. Dans un monde éclaté, il faut désormais analyser, évaluer et trouver des modes spécifiques d'action. On parle alors de pastorale spécialisée (monde ouvrier, jeunes, tourisme, malades,...). Dans cette diversité, l'unité de l'Église est assurée par l'Évêque, pasteur des chrétiens de son diocèse.

Le terme *pastorale* renvoie donc à l'action, et à l'adaptation de cette action aux besoins d'un milieu donné, à son histoire et aux événements qu'il traverse. Autrement dit, parler « pastorale » revient à se situer sur la question du « comment », en particulier :

- comment faire pour que les chrétiens vivent de plus en plus de l'Évangile, et ainsi le manifeste ;
- comment faire que la Bonne Nouvelle que représente l'Évangile soit annoncée non seulement aux chrétiens, mais à tous les hommes¹⁵.

Vivre et annoncer l'Évangile dans un milieu donné, telle pourrait être une définition brève du mot *pastorale*.

INITIATION

« Lorsque ce Texte national parle d'initiation, il le fait selon l'habitude chrétienne d'utiliser le verbe « initier » au passif. En régime chrétien en effet, on est initié par Dieu lui-même qui nous donne part à sa vie. C'est bien ce qui se passe dans le catéchuménat des adultes : des adultes frappent à la porte de l'Église et demandent à se laisser initier par Dieu.

Dès lors, une pédagogie qui relève de l'initiation est une démarche qui cherche à réunir les conditions favorables pour aider les personnes à se laisser initier par Dieu qui se communique à eux. Il s'agit de « faciliter la croissance d'une expérience de foi dont [le catéchiste] n'est pas le dépositaire. C'est Dieu qui l'a déposée au cœur de l'homme et de la femme. La tâche du catéchiste se borne à cultiver ce don, à l'offrir, à l'alimenter et à l'aider à croître¹⁶ »¹⁷.

*

[La catéchèse] remplit la fonction d'initiation lorsqu'elle est « centrée sur le noyau de l'expérience chrétienne », quand elle cherche à « établir les fondements de l'édifice spirituel du chrétien » et à « nourrir les racines de la vie de foi »¹⁸.

¹⁵ « Pour mener à bien cette tâche, l'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique ». *Constitution pastorale Gaudium et Spes sur l'Église dans le monde de ce temps*. Vatican II, 1965.

¹⁶ *Directoire général pour la catéchèse*, n° 224.

¹⁷ *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, p. 64 et 65

¹⁸ *Directoire général pour la catéchèse*, n° 67.